

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE SOCOTEX

Siège social : 5 bis rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-

La société SOCOTEX, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Khalil AMMOUS (Société Consilium ExCO). .

Bilan
Arrêté au 31 décembre 2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2025	2024
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles		1 930	1 930
Amortissements		<1 930>	<1 930>
	3.1	0	0
Immobilisations corporelles		3 029 814	3 029 814
Amortissements		<1 021 310>	<1 016 318>
	3.2	2 008 504	2 013 496
Immobilisations financières		1 079 728	1 081 728
Amortissements		<48 341>	<48 341>
	3.3	1 031 387	1 033 387
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		3 039 891	3 046 883
ACTIFS COURANTS			
Stocks		9 544	37 771
Provisions		<4 586>	0
	3.4	4 958	37 771
Clients et comptes rattachés	3.5	212 733	135 744
Provisions		0	0
		212 733	135 744
Autres actifs courants	3.6	78 797	62 082
Placement et autres actifs financiers			110 000
Liquidités et équivalents de liquidités	3.7	451	24 573
Total des actifs courants		396 939	370 170
TOTAL DES ACTIFS		3 336 830	3 417 053

Bilan
Arrêté au 31 décembre 2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2025	2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		883 800	883 800
Réserves légales		20 502	19 400
Réserves Spéciales		16 313	16 313
Autres capitaux propres		2 057 058	2 057 058
Résultats reportées		20 946	<68 000>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 998 619	2 908 571
Résultat de l'exercice		<114 341>	90 048
Total des capitaux propres avant affectation	3.8	2 884 278	2 998 619
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Total des passifs non courants		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		5 613	-
Autres passifs courants	3.9	441 408	418 434
Concours bancaires et autres passifs financiers		5 531	-
Total des passifs non courants		452 552	418 434
TOTAL DES PASSIFS		452 552	418 434
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		3 336 830	3 417 053

État de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2025	2024
Produits d'exploitation			
Revenus		22 120	30 351
Autres produits d'exploitation		96 518	98 550
Total des produits d'exploitation	4.1	118 638	129 081
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis		<28 227>	-
Achats de marchandises et d'approvisionnement consommés	4.2	<2 196>	<9 500>
Charges de personnel	4.3	<17 019>	<24 248>
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.4	<9 577>	<4 992>
Autres charges d'exploitation	4.5	<177 861>	<161 758>
Total des charges d'exploitation		<234 880>	<200 498>
Résultat d'exploitation		<116 242>	<71 417>
Charges financières nettes	4.6	<2 373>	<1 153>
Produits des placements		2 700	3 942
Autres gains ordinaires	4.7	2 074	188 346
Autres pertes ordinaires			-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<113 841>	119 718
Impôts sur les bénéfices		<500>	<29 670>
Résultat net de l'exercice		<114 341>	90 048

État de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025
(Exprimé en dinars tunisiens)

Désignations	Exercice clos le 31 décembre	
	2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	<114 741>	90 048
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	9 577	4 991
Variations des :		
Stocks	28 227	6 751
Clients	<76 989>	<55 212>
Autres actifs courants	93 285	<91 294>
Fournisseurs et Autres dettes	5 613	-
Autres passifs courants	23 375	63 571
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<31 653>	18 855
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 000	-
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissements	2 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission des parts sociales	-	-
Encaissements provenant des comptes courants associés	-	-
Remboursements des comptes courants associés	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	<29 653>	18 885
Trésorerie au début de l'exercice	24 573	5 718
Trésorerie à la fin de l'exercice	<5 080>	24 573

Notes aux États Financiers

Société SOCOTEX « SA »

Notes aux États Financiers au 31 décembre 2025

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SOCOTEX SA est une société anonyme de droit tunisien au capital de 883 800 DT. L'activité principale de la société consiste au commerce de textile en gros. La société SOCOTEX SA a été créée en 1964, son siège social est situé à 15, Rue Charles de Gaulle 1000 – Tunis et immatriculé au registre national des entreprises sous le numéro 001401T

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de SOCOTEX SA ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les livres comptables de la société sont tenus en dinars tunisiens (DT), de ce fait toutes les transactions en monnaie autre que celle de comptabilisation sont convertis en monnaie de comptabilisation en appliquant le cours de change approprié.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base qui sont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de l'entité.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de la société SOCOTEX SA sont les suivants :

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises et nécessaires à l'exploitation sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis et à l'application de la méthode d'amortissement linière. Le montant amortissable du bien est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle estimée.

Les taux d'amortissement annuels utilisés sont les suivants :

Immobilisation	Taux
Immobilisation dont leur valeur est inférieure à 500 DT	100%
Installations techniques, matériel et outillage	15%
Matériel industriel	15%
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%

2.2. Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et sont évalués au coût moyen pondéré calculé après chaque année et à la valeur la plus faible du coût de production et de la valeur de réalisation nette.

2.3. Conversion des dettes et des créances libellées en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées initialement au cours de change à la date de la transaction. Les différences de change résultant du règlement ou du recouvrement de ces transactions sont prises en compte dans le résultat de l'exercice.

À la fin de chaque exercice, les comptes sont actualisés au cours de la date de clôture et les différences de change sont portées dans les comptes de résultat.

2.4. Revenus

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation et sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les charges encourues à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Les revenus sont comptabilisés seulement si les conditions cumulatives suivantes sont réunies :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus est mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise ;
- Les coûts encourus concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.5. Convention de la périodicité et indépendance des exercices

Le § 40 du cadre conceptuel du système comptable des entreprises stipule que l'information financière doit refléter l'évolution périodique des performances de l'entreprise pour servir de base à la prise des décisions économiques. Elle doit être, en conséquence, produite et fournie à des intervalles périodiques et réguliers, la période étant désignée « exercice comptable ».

Pour des considérations pratiques, il est admis que l'exercice comptable couvre une période de 12 mois. Généralement, celui-ci coïncide avec l'année civile. Dans certains cas, l'exercice comptable s'étend jusqu'au moment où l'exploitation atteint son niveau le plus bas.

3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Le solde des immobilisations Incorporelles se détaille comme suit :

<u>Désignation en DT</u>	<u>Montant</u>
Valeur brute au 31.12.2024	1 930
Reclassements et ajustements	-
Acquisitions 2025	-
Cessions 2025	-
Valeur brute au 31.12.2025	1 930
Amortissements antérieurs	<1 930>
Dotation de l'exercice	-
Amortissements au 31.12.2025	<1 930>
Valeur comptable nette au 31.12.2025	-

3.2. Immobilisations corporelles

Le solde des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

<u>Désignation en DT</u>	<u>Montant</u>
Valeur brute au 31.12.2024	3 029 914
Reclassements et ajustements	-
Acquisitions 2025	-
Cessions 2025	-
Valeur brute au 31.12.2025	3 029 914
Amortissements antérieurs	<1 016 318>
Dotation de l'exercice	<4 991>
Amortissements au 31.12.2025	<1 021 309>
Valeur comptable nette au 31.12.2025	2 008 605

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2023 est présenté en annexe.

3.3. Immobilisations financières

Le solde des immobilisations financières se détaille comme suit :

<u>Désignation en DT</u>	<u>Montant</u>
Participations	1 081 728
Reclassements et ajustements	<2 000>
Acquisitions 2025	-
Cessions 2025	-
Valeur brute au 31.12.2025	1 079 728

Provisions antérieures	<48 341>
Dotation de l'exercice	<->
Amortissements au 31.12.2025	<48 341>

Valeur comptable nette au 31.12.2025	1 031 387
---	------------------

3.4. Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Stock de marchandises	9 544	37 771
Provisions pour dépréciation	4 586	
Total	4 958	37 771

3.5. Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Clients	212 733	135 744
Total brut	212 733	135 744
Provisions clients	-	-
Total net	212 733	135 744

3.6. Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Fournisseurs avances et acomptes	2 478	-
Personnels et comptes rattachés	500	650
Etats et collectivités locales	73 011	57 724
Sociétés du groupe et associés	2 259	3 159
Comptes de régularisations	549	549
Total	78 797	62 082

3.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Banques	325	23 536
Caisse	126	1 037
Total	451	24 573

3.8. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Montants en dinars	Capital social	Réserve légale	Prime de fusion	Réserves de réévaluations	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2024	883 800	19 400	86 107	1 970 951	16 313	<68 000>	90 048	2 998 619
Affectation des résultats		1 102				<88 945>	90 048	-
Résultat au 31 décembre 2025							<114 341>	<114 341>
Situation au 31 décembre 2025	883 800	20 502	86 107	1 970 951	16 313	<20 945>	<114 341>	2 884 278

3.9. Autres Passifs Courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Clients avances et acomptes	-	-
Personnels rémunérations dues		180
État impôts et taxes à liquidés	12 621	25 422
Sociétés du groupe	410 833	364 333
Autres comptes débiteurs ou créditeurs		-
Charges à payer	7 298	18 359
Produits constatés d'avances	10 656	10 140
Total	441 408	418 434

4. NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Produits d'exploitation

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Vente locale de marchandises soumis au 19 %	20 440	30 531
Vente en suspension de TVA	1 680	
Locations immobilières	96 518	98 550
Total	118 638	129 081

4.2. Achat de marchandises et d'approvisionnements consommés :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Variations des stocks de matières premières et marchandises	-	6 751
Autres achats	-	-
Achat études et prestations	2 196	2 749
Total	2 196	9 500

4.3. Charges de personnel :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Salaires Bruts	14 462	20 693
Charges Sociales légales	2 557	3 555
Total	17 019	24 248

4.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Dotations aux amortissements	4 992	4 992
Provision pour dépréciations de stocks	4 586	
Total	9 577	4 992

4.5. Autres charges d'exploitation

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Services Extérieurs	37 793	38 093
Autres Services Extérieurs	120 481	83 134
Jetons de présences	13 125	7 875
Impôts et taxes	6 282	25 450
Autres Achats et services	180	7 206
Total	177 861	161 758

4.6. Charges financières nettes

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Charges financières	2 373	1 153
Pénalités de retard	-	-
Pertes de changes	-	-
Total	2 373	1 153

4.7. Autres gains ordinaires

Désignation en DT	31.12.2025	31.12.2024
Différences de règlements	1 454	54 840
Produits financiers	-	-
Autres gains	620	133 507
Total	2 074	188 346

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 Engagement donné

Nantissement du titre ANNIL situé à rue d'Italie n°5 Tunis objet du titre foncier n° 113766 accordé à la banque de Tunisie à hauteur de 400.000 DT

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

6.1 Opérations réalisés avec la société « PLASTISS »

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Loyers facturés à « PLASTISS »	47 122	45 119
Ventes de Socotex à Plastiss	-	-
Société « Plastiss » compte groupe	410 833	364 334
Loyers payés d'avances par Plastiss	-	-

6.2 Autres opérations :

La société à signé un contrat de location en 2018 auprès de madame Leila Khayat membre du conseil d'administration dont le montant s'élève en 2024 à 25 429 DT.

Annexe

ANNEXE-TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Désignation	Valeurs brutes immobilisées			Amortissement			VCN	
	31/12/2024	Acquisitions/ cession	31/12/2025	31/12/2024	Dotations/ régularisation	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 930	-	1 930	1 930	-	1 930	-	-
Immobilisations corporelles								
Terrain	1 947 885		1 947 885	-		-	1 947 885	1 947 885
Construction	301 711		301 711	242 108	2 746	244 854	56 857	59 604
Matériels et Outillages Industriels	567 029		567 029	561 022	2 245	563 267	3 762	6 007
Agencement et installations	101 423		101 423	101 423	0	101 423	0	0
Immobilisations en cours	111 766		111 766	111 766	0	111 766	0	0
Total des immobilisations corporelles	3 029 814		3 029 814	1 016 318	4 991	1 021 310	2 008 504	2 013 496
Total des actifs non courants	3 029 814		3 029 814					

Rapport Général

***Messieurs les actionnaires de la société
Socotex. SA***

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur l'audit des états financiers

I.1 Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Socotex SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états font ressortir des capitaux propres positifs de 2 884 278 Dinars avec un total bilan de 3 336 830 Dinars et un résultat déficitaire de 114 341 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicable en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3 Questions clés d'audit

Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérés. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leurs ensembles et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Revenus**

Les revenus de la société au titre de l'exercice 2025 sont constitués essentiellement des produits de locations de l'actif immobilier et des fonds de commerce de la société qui s'évaluent à 96 518 DT sur un total de revenu de 118 638 DT. L'activité principale de commerce de textile reste dérisoire par rapport aux autres produits d'exploitations.

1.4 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.5 Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.6 Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et

elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1 Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce sujet, nous vous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la gérance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II.2 Conformité de tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 Mai 2026

Le commissaire aux comptes

Société ConsiliumExCo

Khalil Ammous

Partner

Rapport Spécial

**Messieurs les actionnaires de la société
Socotex. SA**

.

Messieurs les Associés,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'aucune nouvelle convention et opérations conclues au cours l'exercice clos au 31 décembre 2025.

B. Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par votre assemblée générale, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1- Opérations réalisées avec la société « Plastiss » :

- Loyers facturés à la société « Plastiss » pour un montant de 47 123 DT au cours de l'exercice 2025 contre des loyers d'un montant total de 45 119 DT en 2024
- Paiement des frais de ressources humaines et de frais administratifs de l'ordre de 110 276 DT au cours de l'exercice 2025, le solde du compte de la société « Plastiss » au 31 décembre 2025 est un solde créditeur de 410 832 DT.

2- Autres opérations :

- La société SOCOTEX a signé un contrat de location de ses bureaux, sis à l'UV 04 Menzah 06, auprès de Mme Leila Khayat et ce pour une durée d'une année renouvelable à compter du 01^{er} novembre 2008. Le montant des loyers relatifs à l'exercice 2025 s'élève à 25 429 DT.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2024. Les jetons de présence ainsi distribués aux membres du conseil d'administration sont détaillés comme suit :

Membre du Conseil d'administration	Montant (en DT)
Mme Leila Mabrouk Khayat	875,000
M. Sofien Jeguirim	3 500,000
Mr Iskander Ben Mustapha	875,000
M. Patrice Boutin	3 500,000
Mme Aida Raach	3 500,000
Mr Selim Malki	875,000

- Monsieur Sofien Jeguirim, exerce les fonctions de président directeur général, la rémunération qui lui est attribuée à partir du 01 février 2021 a été décidée lors de la réunion du conseil d'administration réuni en 04 février 2021. Monsieur Sofien Jeguirim a démissionné le 25/06/2025 de son poste de président directeur général. La rémunération ainsi que les charges sociales et fiscales au cours de l'exercice 2025 sont détaillées comme suit :

Détail de la rémunération	Montant (en DT)
Salaire Brut	6 000
Impôt et taxes	557
CNSS	1 054

- Monsieur Selim Melki, nouveau Président Directeur Général, exerce ces fonctions à partir du 25 Juin 2025, la rémunération qui lui est attribué à partir de cette date a été décidé lors de la réunion du conseil d'administration réuni en 25 Juin 2025. Cette rémunération ainsi que les charges sociales et fiscales au cours de l'exercice 2025 sont détaillés comme suit

Détail de la rémunération	Montant (en DT)
Salaire Brut	6 692
Impôt et taxes	578
CNSS	1 142

- Le Compte courant associés présente un solde créditeur de 2 259 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Mai 2026

Le Commissaire aux comptes

Société ConsiliumExCo

AMMOUS Khalil